

# LE TARDENEVILLIEN

Le bulletin d'informations de la commune de Ville-en-Tardenois



## LE MOT DU MAIRE

par Thierry Briançon

Chères Tardenevilliennes, chers Tardenevilliens,

L'année 2022 se termine. Si les années 20 du siècle précédent étaient le symbole des « années folles », nos années 20 seront probablement le symbole d'une grande dépression, pandémie, guerre aux portes de l'Europe, inflation... !

### **Comment trouver un peu de réconfort ?!**

Votre commune met tout en oeuvre à son échelle pour améliorer cette situation.

Animation du village, organisée par l'association « Le Village », votre participation toujours plus nombreuse

est à la fois un encouragement et une grande satisfaction ! Le CCAS qui année après année organise la journée des « anciens », ce lien intergénérationnel ne doit jamais disparaître ! Votre conseil municipal s'investit pour rendre votre quotidien plus agréable.

Ne nous laissons pas entraîner par des discours ou des postures qui nous enferment dans un pessimisme ambiant, confortable pour certains.

***Soyons individuellement et collectivement attentifs, curieux, ouverts aux autres !***

En conclusion, vous trouverez dans ce journal le panorama de l'année 2022 qui consacre les actions menées au fil des mois.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et une HEUREUSE ANNEE 2023.



*Thierry Briançon et le conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !*

## Une animation de Pâques au top !

Samedi 9 avril, l'Association « Le Village » a invité les enfants de la commune à embellir le centre bourg pour accueillir le printemps et fêter Pâques. Ainsi, la créativité des jeunes Tardenevilliens a été sollicitée pour décorer des œufs qu'ils ont accrochés dans le centre du village. Accompagnés de leurs parents, ils ont pu également participer à plusieurs jeux : château gonflable, pêche aux canards, tirs au panier, chamboule-tout et repartir avec un sachet de chocolats.

## Brocante 2022 : une édition exceptionnelle !

Dimanche 15 mai, sous un soleil radieux et une température estivale, la brocante organisée par l'Association « Le Village » a attiré 130 exposants et de nombreux chineurs. Ce fut une très belle journée placée sous le signe de la convivialité !



ANIMATION

## Halloween : horreur et sucreries !

Les derniers jours d'octobre sont toujours attendus avec impatience par les enfants. Il est ainsi coutume de ressortir ou d'acheter son déguisement d'Halloween, de réfléchir à un maquillage effrayant et de préparer des seaux en forme de citrouille pour récolter des bonbons.

Cette année, l'Association « Le Village » a organisé son traditionnel défilé d'Halloween le dimanche 30 octobre.

Sorcières, fantômes, monstres, vampires et leur cortège funèbre se sont élancés dans les rues du village, pour se rendre visibles aux habitants de cette Terre, en l'occurrence les Tardenevilliens afin de leur quémander des bonbons ou à défaut leur jeter un sort. Affreusement drôle vous diront les enfants !



## Le succès de « Ville en fête »

Pour la première fois, à l'initiative de la mairie et en collaboration avec l'Association « Le Village », la fête de la musique a été célébrée à Ville-en-Tardenois. Une réussite, avec un groupe de qualité et des habitants nombreux.

Initialement prévue le samedi 25 juin en début de soirée, la commune et l'Association « Le Village » ont été contraints, à la suite des mesures préfectorales concernant l'alerte orange « orages », de reporter cet événement au dimanche après-midi.

Rendez-vous était donc pris le lendemain où, à partir de 15 h, divers jeux en bois ont été proposés aux plus petits tandis que les adolescents et adultes s'affrontaient lors de matchs de foot endiablés dans le babyfoot humain (structure gonflable).

A 16h, Thierry Briançon a annoncé, non sans une certaine fierté aux habitants présents, que la commune avait acquis officiellement auprès du Grand Reims le « terrain de foot », point de départ de futurs projets. Cette bonne nouvelle a été l'occasion de partager tous ensemble un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le public a ensuite eu le plaisir d'écouter et de chanter sur les musiques du groupe rémois « Apple Pie », les enfants ayant particulièrement adoré la version rock de « la Reine des Neiges ». Beaucoup de familles, de groupes d'amis, de voisins ont profité de ce rassemblement pour se retrouver et partager un après-midi convivial.

La fête se voulant champêtre, plusieurs grandes tables basses réalisées à l'aide de palettes (prêtées par le Cocci Market) et des ballots de paille permettaient aux spectateurs de savourer des portions de paëlla préparées par le foodtruck « la Paëlla Gourmande » de Aouigny.

« On peut se satisfaire de ce bon moment de retrouvailles post covid qui s'est parfaitement bien déroulé. Pas loin de 200 personnes se sont réunies pour vivre cet événement et c'est une grande joie pour nous », explique le maire Thierry Briançon qui associe ce succès également aux bénévoles de l'Association « Le Village » qui tenaient la buvette.





ANIMATION

## Sur la piste du Père Noël !

Preuve que rien n'arrête la magie de Noël (pas même la grève des rennes encore cette année ni la pénurie de carburant), le 11 décembre dernier, le Père Noël (tout-puissant, on le sait) a parcouru le village avec une remorque joliment décorée tirée par le tracteur de la commune dont on ne peut ignorer le vrombissement.

Annoncé par le tintement des clochettes, le convoi a suivi son chemin, s'arrêtant devant chaque maison, faisant briller les yeux des enfants qui reçoivent des cadeaux et chocolats (jusqu'à 10 ans) des mains du bonhomme barbu. Les parents des plus jeunes ont fixé sur leur téléphone le souvenir de cet instant magique.





**Pas de nouveautés cette année en terme de décors lumineux car la commune de Ville-en-Tardenois a décidé de ne pas tous les installer (notamment aux entrées du village).**

Cette décision rentre dans une démarche de sobriété énergétique voulue par l'Etat.

Soulignons que la commune a été citée en exemple à plusieurs reprises par la Présidente du Grand Reims, Mme Vautrin, pour l'extinction de son éclairage public nocturne (de 23h à 6h) adopté déjà depuis environ 10 ans.



**Le marché de Noël a eu lieu les 3 et 10 décembre au rez-de-chaussée de la mairie.**

Plusieurs artisans, artistes et commerçants locaux étaient présents : Emmanuelle Olguin (BD jeunesse), Anaïs Masclaux (bougies parfumées), Sophie Lallement (foulards LETOL), institut Esthetiqu'Evasion (cartes cadeaux, coffret beauté), Boben'Art (vêtements et accessoires pour enfants), Coco Création (articles en cuir et en tissu), les écuries du Phoenix (cartes cadeaux cours d'équitation).



CCAS

## 80 personnes participent au repas des séniors

Le mardi 6 décembre au midi, à l'invitation du CCAS de Ville-en-Tardenois, 80 personnes avaient répondu présent dont des séniors de Chambrecy.

Thierry Briançon et Jacqueline Baume (mairie de Ville-en-Tardenois et vice-présidente du CCAS) ainsi que Colette Macquart (mairie de Chambrecy) se sont réjouis de voir revivre ce moment convivial après deux ans d'absence en raison du Covid. Comme à l'habitude, dans une ambiance bon enfant, les convives de plus de 60 ans des deux communes ont pu échanger, faire connaissance et apprécier le repas servi à la Ferme de Presles. L'animation musicale autour des années 60 était proposée par le groupe « L'Accord Parfait » de Reims.

Les séniors de Ville-en-Tardenois n'ayant malheureusement pas pu y participer se sont vus remettre un colis distribué par les membres bénévoles du CCAS. Ce colis a été élaboré avec des



produits d'Arnaud Traiteur, du Cocci Market et du Champagne Lallement Pelletier de Chambrecy. Le CCAS a également vocation à venir en aide aux habitants de la commune confrontés à des difficultés financières, à des situations d'isolement ou qui souhaitent être orientés vers des services sociaux (petite enfance, permanences sociales...).

**Si besoin, contactez le 03 26 61 82 82.**



SOCIAL

## Le CLIC : écoute et soutien pour les seniors

**Vous avez plus de 60 ans ? Vous accompagnez une personne de plus de 60 ans ?**

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un lieu d'accueil gratuit et de proximité. Il informe, conseille, oriente les personnes retraitées et leur entourage\*.

\*Permanence : mardi 13h30 – 16h30  
mercredi 9h – 12h et 13h30 – 16h30  
jeudi 9h – 12h

\*à votre domicile sur rdv

**CLIC Paysages de Champagne**  
Maison de santé  
32 boulevard des Varennes  
51700 Dormans  
03 26 53 91 36



[clic.paysagesdechampagne@dormans.fr](mailto:clic.paysagesdechampagne@dormans.fr)

## BUDGET

## Les principales dépenses d'investissement de notre commune en 2022

Le budget 2022 de votre commune a été arrêté comme suit :

**Recettes/dépenses en fonctionnement : 844 106 euros, en équilibre,**  
**Recettes/dépenses en investissement : 681 183 euros, en équilibre.**

Les principales dépenses d'investissement effectuées à fin novembre pour notre commune en 2022 :

- L'achat tant attendu du terrain ZI 145 rue des 4 Vents, appelé « terrain de foot » en face du gymnase a été confirmé. Le Grand Reims, présidé par Madame Vautrin, a cédé cette parcelle de 5754 m<sup>2</sup> par acte signé début juin 2022 pour le prix de 23 016 euros.

Le conseil municipal est en réflexion en coordination avec le Département et la Société SITEC de Paris dont les honoraires ont été pris en totalité par l'ANCT (Agence Nationale des Collectivités Territoriales) afin de réaliser dans un premier temps les équipements sportifs pour les enfants, les adolescents et les adultes : city park, skate park et aménagements divers sont au programme.

- Divers achats de matériel ont été effectués : balayeuse, débroussailleuse, pompe submersible, pompe à eau, épandeur à sel, le tout pour un budget de 6 470 euros et une reprise de matériel par le concessionnaire de 2 000 euros, soit une dépense nette de 4 670 euros.
- Les drapeaux vieillissants demandaient un changement, pour 336 euros.
- Deux rampes d'accès, rue André Lelarge, et entre rue André Lelarge et route de Jonquery sont mises en place pour 9 336 euros.



## VIE LOCALE

## Lotissement rue de la Haubette

Le mandat 2001-2008 a été le point de départ de ce lotissement mais aussi le début d'une longue histoire.

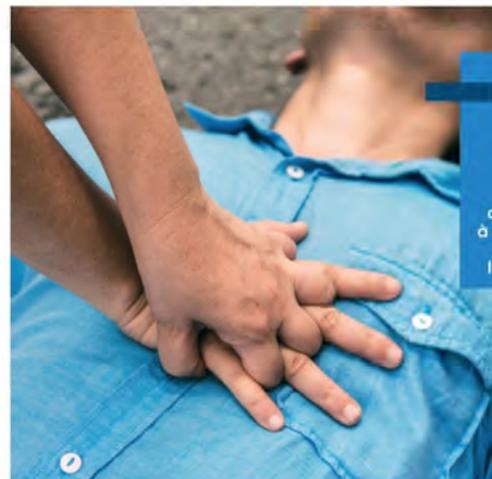
Après de longues années de procédures administratives et juridiques, la rue de la Haubette a enfin rejoint le domaine public du Grand Reims le 17 novembre 2022 au même titre que les autres rues de la commune.

Nous remercions Mr Loutzek (Président de l'Union Syndicale Libre du Lotissement de Derrière les murs) pour son implication et sa grande patience ainsi que l'ensemble des colotis de la rue de la Haubette.

**FACE À UN ARRÊT CARDIAQUE,  
CHAQUE MINUTE COMPTE**

**SAUVEZ DES VIES**

Téléchargez  **SAUV Life**



Formés ou non aux gestes de premiers secours, vous pouvez aider à sauver des vies.  
 SAUV Life vous alerte si un arrêt cardiaque se produit à proximité et le SAMU vous guide jusqu'à l'arrivée des secours.

Disponible sur  
 Google play  
 App Store

[sauvlife.fr](http://sauvlife.fr)

## Union artistique à Ville-en-Tardenois



Vendredi 1er avril 2022 à 19h, le vernissage de l'exposition « l'Art en Balade » du Tardenevillien Yves Lelarge (pastel à l'huile et sculpture) et de la Châtillonnaise Sabine Haroutounian (arts décoratifs), s'est déroulé en présence du maire, Mr Thierry Briançon, de quelques élus et d'invités conviés à cette occasion.



## Des ateliers numériques pour lutter contre l'illectronisme

Pour éviter la marginalisation des personnes qui maîtrisent mal ou pas du tout l'usage du numérique et d'internet, la commune de Ville-en-Tardenois a mis en place en 2022 en partenariat avec Emmaüs Connect des ateliers numériques gratuits (à la fois pour la commune et les participants) d'une durée chacun de 10 semaines au printemps et en automne.

Ainsi ce sont au total une dizaine de personnes de Ville-en-Tardenois et des environs qui ont pu se familiariser au numérique.



La commune souhaite remercier vivement Florent Ecorchard (Responsable Territorial Marne) et Sabine Nollet (conseillère numérique) de chez Emmaüs Connect.

## Le numérique pour tous ! Emmanuelle Morin, une conseillère à votre service

Sa mission : rendre autonome et accompagner les citoyens, jeunes et moins jeunes, dans leurs usages des outils numériques. Emmanuelle vous accueille à Ville-en-Tardenois, à compter du 2 janvier 2023.

À travers son accompagnement, vous pourrez :

- découvrir les outils et le vocabulaire du numérique
- naviguer sur internet
- gérer vos courriels et vos contenus numériques
- réaliser des démarches en ligne
- protéger vos données personnelles et détecter les arnaques
- communiquer via les réseaux sociaux avec votre famille...



Ce nouveau service est gratuit et ouvert à tous. Vous pouvez venir avec votre propre matériel. Des ordinateurs seront également mis à disposition.

Tous les mercredis de 14h15 à 18h30  
à la médiathèque de Ville-en-Tardenois.

Prise de rendez-vous et information :  
conseiller.numerique@grandreims.fr  
ou au 06 30 05 11 17

## Installation d'un chiropracteur à Ville-en-Tardenois

Méryl Guillaume est chiropracteur depuis six ans. Elle a ouvert son cabinet de chiropraxie le 1er juillet 2022 à côté du salon de coiffure.

Agée de 31 ans, Méryl Guillaume a grandi à Auménancourt, à 15 km au nord de Reims.

Son bac en poche, elle effectue six années d'études à l'IFEC (Institut Franco Européen de Chiropraxie) sur le site d'Ivry-sur-Seine, elle y est diplômée en 2015.

Elle a tour à tour exercé la chiropraxie à Bourg-en-Bresse, Colmar et Obernai avant de s'installer à Ville-en-Tardenois pour des raisons familiales mais également « *parce qu'elle préfère la campagne à la ville* ».

Expert de la colonne vertébrale et du système nerveux, le chiropracteur est un professionnel de la santé. Il s'intéresse au patient dans sa globalité en exerçant une

thérapie manuelle par ajustements vertébraux afin de libérer le système nerveux qui contrôle l'ensemble de notre corps (muscles, organes, peau...).

« *Mal au dos, à la tête, aux articulations, stress, problèmes de sommeil ou digestifs... La chiropraxie peut apporter une réponse qui va au-delà du symptôme, en recherchant et en corrigeant les causes du dysfonctionnement qui peuvent être multiples : choc physique (traumatisme, chute...), chimique (alimentation, traitement...) ou émotionnel (famille, travail)* », explique Méryl Guillaume. Elle réalise également des contrôles de prévention avant qu'une douleur ne se déclenche et elle insiste sur ce point : « *ne pas attendre d'avoir mal pour consulter* ».

Il est important de souligner que la chiropraxie peut être exercée sur des patients de tous âges (à partir de quelques



jours après la naissance).

**Méryl GUILLAUME**

Cabinet de chiropraxie  
20 rue Charles de Gaulle  
51170 Ville-en-Tardenois  
**Tél : 07 49 49 01 31**

NB : La séance de chiropraxie n'est pas remboursée par la Sécurité sociale, mais est prise en charge par certaines mutuelles.



## Les abords de l'église magnifiés

La commission « Fleurissement/Espaces Verts » a souhaité cette année mettre en valeur l'église en y implantant un massif de 18 m2 le long de la rambarde d'accès.

Ce massif à l'ambiance « jardin graphique » arbore une gamme de couleur réduite (blanc, bleu, violet), des arbustes et tiges aux formes simples et géométriques (boules), des bulbes (iris), des plantes vivaces (sauges, nepetas...). Le choix de ces végétaux permettra d'éviter de les renouveler chaque année, de plus ils sont peu gourmands en eau. Au vu de la sécheresse que nous avons subie cet été et de l'interdiction d'arroser les massifs, la commission va être amenée à mettre en place un fleurissement estival plus éco-responsable.

## Venez jouer à Ville-en-Tardenois !

Que vous soyez seuls ou accompagnés, véritables passionnés ou amateurs, vous êtes les bienvenus pour vous divertir ! Tous les participants vous attendent pour de bons moments de franche rigolade ! « Parfois, les nouveaux arrivants peuvent craindre de ne pas savoir jouer à tel ou tel jeu, remarque André Loutzek, initiateur de ces après-midis. C'est tout à fait normal et les participants sont justement là pour accompagner les nouvelles personnes lors des premières rencontres. L'idée, c'est que chacun puisse se sentir à l'aise ».

Tous les mardis de 14h à 17h, dans la salle du RDC de la mairie  
(accessible aux personnes à mobilité réduite)

Contact : André Loutzek 06 63 00 64 54

NOUVEAU A VILLE-EN-TARDENOIS !

### Jeux de cartes et de société

Depuis le 7 juin

ENVIE DE PASSER UN MOMENT CONVIVAL ENTRE TARDENEVILLIEN(NE)S UN APRES-MIDI PAR SEMAINE ?



**TOUS LES MARDIS DE 14h à 17h**

(salle du RDC de la mairie)

Goûter participatif (chacun amène ce qu'il veut, cafetière et bouilloire à disposition).

**Renseignements : Mr et Mme LOUTZEK**  
06 63 00 64 54



## ENVIRONNEMENT

### Des ateliers pour apprendre à composter et jardiner autrement

La municipalité de Ville-en-Tardenois en partenariat avec le Grand Reims a organisé à la mairie le 10 septembre dernier de 9h à 12h un atelier gratuit pour découvrir ou approfondir ses connaissances sur le compostage domestique.

A la fin de cette session, les participants ont compris le fonctionnement du composteur et sauront donc à l'avenir l'entretenir, utiliser le compost dans le

jardin ou les plantations...

Chaque participant s'est vu remettre à la fin de l'atelier d'initiation un composteur gratuit en bois ou en plastique selon son choix.

L'après-midi a été consacré à un autre atelier baptisé « jardinage au naturel ». Celui-ci a permis de voir les différentes utilisations du compost ainsi que la gestion différenciée de nos déchets verts dans notre jardin. Jardiner au naturel, c'est savoir utiliser les ressources

yaourt, les tubes de dentifrice ou encore les barquettes alimentaires vont rejoindre les cartons, les boîtes de conserve et les bouteilles plastiques dans les poubelles jaunes. « La seule question qu'on doit se poser c'est : est-ce un



de la nature pour se passer des produits de synthèse.

Ainsi, le formateur a présenté des produits à préparer à base de plantes pour traiter contre certaines maladies ou champignons et a expliqué comment faire venir les insectes auxiliaires pour lutter contre ceux non désirés...

### Plus aucune excuse pour mal trier vos déchets !

Le Grand Reims va révolutionner ses consignes de tri en matière de déchets recyclables. À compter du 1er janvier 2023, les capsules de café, les pots de

emballage ? Si c'est le cas, je le mets illico dans le bac jaune », explique Emmanuel Debaty, directeur déchets au Grand Reims. Et si ce n'est pas un emballage, le déchet rejoindra le bac vert des ordures ménagères.

## Opération « Village Propre » : sensibiliser les plus jeunes à la préservation de l'environnement

Samedi 8 octobre dernier, à la suite de l'appel du conseil municipal, la population était invitée à participer à une matinée « Village Propre ».  
Une trentaine de personnes ont répondu présent.

Malgré une mobilisation des habitants plus faible que lors de la 1ère édition en 2021, cette 2ème action fut une belle manière pour les jeunes Tardenevilliens de se sensibiliser au respect de leur environnement.

Léna et Eva (ci-dessous) et tous les enfants ont été choqués par le nombre inadmissible de mégots ramassés, notamment en centre bourg.



Cette matinée placée sous le signe de la bonne humeur avait commencé par un café d'accueil (accompagné de quelques viennoiseries pour prendre des forces) et s'est terminée par la pesée des déchets (38,5 kg), la remise d'un diplôme d'écocitoyenneté aux enfants et le verre de l'amitié.

Courant septembre, les élèves de CM2 de Mme Farget avaient aussi nettoyé une partie du village. Merci également à eux pour leur mobilisation !

**Pour 2023 : faisons le voeu que le nombre de déchets baisse et que le nombre de participants augmente.**

Merci à vous tous qui faites des efforts au quotidien !

Ensemble, prenons soin de notre cadre de vie !





SOLIDARITE

## Forte mobilisation pour l'Ukraine

Face à la détresse des familles ukrainiennes, la commune de Ville-en-Tardenois s'est mobilisée dans une démarche coordonnée, en lien avec la Protection Civile de la Marne et le Rotary Club Reims Clotilde pour collecter des produits de première nécessité pour les réfugiés.

Pour ce faire, elle a mis en place une permanence le 15 mars afin de recueillir des dons de toute nature. Ont ainsi été récoltés au profit des Ukrainiens : matériel médical, sacs de couchage, divers produits d'hygiène (brosses à dent, dentifrice, protections féminines, couches enfants...). Deux camionnettes de la Protection Civile ont été nécessaires pour transporter les dons. Le matériel médical (2 palettes) a été quant à lui acheminé par un transporteur à la frontière ukrainienne via le Rotary Club.

Merci aux Tardenevillien(ne)s, aux professionnels de la commune notamment de santé, aux personnes des communes environnantes pour leur générosité, aux bénévoles pour le temps qu'ils ont consacré à la collecte et au tri, à nos deux conseillères municipales Mme Catherine Karim et Mme Sandra Ganier qui sont à l'initiative de cette belle action et qui ont mobilisé leurs réseaux pour qu'elle aboutisse.



De plus, par solidarité avec le peuple ukrainien frappé par la guerre, le conseil municipal a voté le 21 mars une aide exceptionnelle de 1 000 euros qui a été versée au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (Faceco) mis en place par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères en faveur de l'Ukraine.

## Commémoration du 14 juillet

Pour le 14 juillet : une commémoration, une inauguration et des récompenses



Présidée par Thierry Briançon et en présence d'une bonne partie du conseil municipal, la commémoration a débuté devant le monument aux Morts, avant de se poursuivre au « parc de la Petite Source » (en face de la maison médicale) dont la plaque a été inaugurée le jour-même.

## Commémoration du 11 novembre

Une commémoration du 11 Novembre sous le signe de la paix et de la liberté

Lors de la cérémonie patriotique, Thierry Briançon a rappelé avec force, lors de la lecture du texte national de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, à quel point la guerre de 14, dite souvent la dernière, aura été un comble de l'horreur, faisant des millions de morts. Tous les habitants et élus présents ont tenu à affirmer l'importance cruciale du devoir de mémoire, alors que la guerre fait rage à nouveau aux portes de l'Europe.



Un livre sur notre République et ses institutions a été remis à cette occasion à tous les enfants passant en 6ème à la rentrée (pour les absents, le livre a été remis le 11 novembre).

Servi à l'ombre du saule pleureur au vu de la chaleur déjà bien présente en fin de matinée, le vin d'honneur a été salvateur pour se rafraîchir.



A la suite du dépôt de gerbe au monument aux Morts, les personnes présentes ont pu assister à un concert de harpe celtique du groupe « Tsiky Tsiky » organisé par la commune à l'église.

Les plus chanceux avaient également pu assister à un concert de jazz et musique française la veille au soir à l'église. Le groupe « Sunny Side » avait fait swinguer les habitants de Ville-en-Tardenois et des environs. La commune tient à remercier la paroisse du Tardenois pour le « prêt » de l'église lors de ces deux événements culturels et caritatifs puisque les concerts ont rapporté respectivement **248 euros pour le Téléthon** (concert du 10/11) et **150 euros pour le Bleuet de France** (concert du 11/11). L'Association « Le Village » s'est chargée de verser les dons aux associations concernées.

## Maison France Services : mon service public à proximité

A moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État : le service des impôts et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Poste, Pôle emploi, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'assurance maladie (sécurité sociale), la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

### France services : pour quelles démarches ?

Les agents France Services délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités ci-dessus :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

France Services  
Rue du Marché  
51140 Jonchery-sur-Vesle

Pour connaître les horaires d'ouverture :  
Tél : 03 26 08 36 44  
Mail : msap.jonchery-sur-vesle@laposte.net

## Covoiturez facilement pour vos trajets du quotidien

Covoit'ici, ce sont des lignes de covoiturage quotidiennes sans réservation. Un nouveau service de transport en plus du Transport à la Demande (TAD) pour faciliter la vie des habitants du Grand Reims.

Le principe ? Les conducteurs se déplacent le long de lignes de covoiturage entre le Tardenois et Reims. Grâce à l'application, ils partagent leurs sièges libres instantanément à des passagers qui vont dans la même direction qu'eux, en même temps qu'eux, et qu'ils récupèrent aux arrêts ! Gratuite, pratique et intuitive, l'application Covoit'ici vous permet de faire vos covoitages sans réservation comme passager et en tant que conducteur. De plus, les conducteurs sont indemnisés et pour le passager, le départ est garanti même sans conducteur !



## Bienvenue à Théo !

Théo Sarazin est le nouvel agent technique de la commune depuis novembre 2021.



Une fonction qui nécessite une grande polyvalence. Pour les habitants qui ne le connaissent pas encore, il nous en dit un peu plus sur lui lors d'une interview. Rencontre.

### Quel est votre parcours professionnel ?

« Tout d'abord, je tiens à préciser que j'ai passé 5 années de primaire à Ville-en-Tardenois. Après avoir obtenu mon brevet avec la mention « Bien » en 2018 et occupé quelques emplois, j'ai décroché un contrat à mi-temps chez Ledoux Jardin (Marfaux) jusqu'en juillet 2021.

Actuellement, je travaille pour la mairie de Ville-en-Tardenois les lundis, mardis, mercredis et je suis sur la commune de Pourcy les jeudis et vendredis, ce qui me permet d'avoir un temps complet ».

### Qu'est ce qui vous fait vous lever le matin ?

« Je dirais que c'est pour l'émotion, la nouvelle, la connaissance ou la rencontre que l'on n'a pas eue la veille ou avant. Le temps passe vite et la vie est courte. Alors, il faut en profiter. Peu importe si c'est pour le travail ou les loisirs ».

### Qu'est ce que vous préférez dans votre travail ?

« Entretenir les espaces verts. Le fait d'avoir une pelouse bien tondue, un arbuste bien taillé, des massifs propres... Cela est agréable pour les riverains, les passants, les visiteurs... et pour moi-même. Et cela montre que la commune est bien entretenue ».

### Quel est votre plus bel accomplissement personnel ?

« C'est d'avoir fait l'acquisition d'une Harley-Davidson Super Glide au mois d'avril 2022 à seulement 19 ans sans l'aide de personne. C'est ma plus grande fierté, la vie ne nous offre rien ! Il faut travailler pour obtenir ce que l'on veut ».

### Justement, que contient votre liste de voeux pour la nouvelle année ?

« La diminution des crottes de chiens dans les pelouses communales, des papiers et des déchets (il faut penser à la

personne qui perd du temps à ramasser ce que vous jetez au sol). Je souhaite également continuer à maintenir l'entente cordiale que j'entretiens avec vous, riverains de Ville-en-Tardenois ».

Mâture et courageux, Théo Sarazin ne ménage pas ses efforts pour faire du bon travail en toute circonstance.

Peut-être le croiserez-vous prochainement au volant du tracteur communal ou de sa 2 roues ?!

Inutile de lui demander sa préférence... Le tracteur bien sûr !

## Nouveaux habitants ?



### Faites-vous connaître !

Si vous êtes arrivé(e)s depuis peu sur la commune de Ville-en-Tardenois, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie pour qu'on vous présente votre nouveau cadre de vie et qu'on réponde à toutes vos questions.

## LES BONS REFLEXES



Des sacs à déjections canines offerts par le Grand Reims sont à votre disposition en mairie sur simple demande et sur présentation d'un justificatif de domicile.

**MERCI AUX PROPRIETAIRES QUI LES RAMASSENT DEJA !**

## Anticipez vos demandes de carte d'identité et passeport !

La mairie de Ville-en-Tardenois est dotée du dispositif de recueil pour effectuer les cartes d'identité et les passeports. Pour éviter les mauvaises surprises, anticipez votre demandes plusieurs mois avant votre départ ! Il est impératif de contacter la mairie au 03 26 61 82 82 ou par email : [mairie.villentardenois@wanadoo.fr](mailto:mairie.villentardenois@wanadoo.fr) pour connaître les documents nécessaires à apporter et pour prendre rendez-vous !

## ELECTIONS

## Elections législatives, retour aux urnes !

Le Conseil Constitutionnel du 2 décembre a annulé le scrutin de juin dernier dans la 2ème circonscription de la Marne, dont nous faisons partie.

Le prochain scrutin aura donc lieu les dimanches 22 et 29 janvier 2023 de 8h à 18h.

## Lutte contre les cambriolages : ayez les bons réflexes !



La commune n'autorise AUCUN DEMARCHAGE à domicile, ne laissez entrer personne chez vous !

Traditionnellement, le passage à l'heure d'hiver s'accompagne d'une recrudescence des cambriolages dans les maisons d'habitation.

Voici quelques conseils en cas d'absence de votre domicile :

- informez votre entourage de votre absence (famille, ami, voisin...) et confiez leur une clé le cas échéant,
- ne laissez pas de message sur votre répondeur ni sur les réseaux sociaux indiquant votre absence,
- ne laissez pas de clé cachée dans le jardin ni sur la serrure intérieure d'une porte vitrée,
- allumez automatiquement une lampe à l'aide d'un minuteur,
- faites relever votre courrier,
- vérifiez vos systèmes de fermetures (volets, fenêtres, verrous, serrures etc ...),
- fermez votre portail et votre garage,
- ne conservez pas d'importantes sommes d'argent au domicile,
- si vous avez des objets de valeur, photographiez-les et mettez-les dans un endroit sûr.

Un système d'alarme, même s'il peut parfois être onéreux, est un gage d'efficacité contre les cambrioleurs.

En cas de comportement suspect d'un ou plusieurs individus (repérage, franchissement de l'enceinte d'une propriété...) composez immédiatement le 17. N'intervenez jamais vous-même.

## REMERCIEMENTS

## Une aide précieuse au service de la commune !



Mille mercis à Jean-Marie Baudouin pour son énergie déployée de nouveau cette année à

distribuer dans toutes les boîtes aux lettres les informations importantes venant de la mairie et de l'Association « Le Village ».



## LES VOEUX DU MAIRE

La crise sanitaire ayant eu raison des cérémonies des vœux 2021 et 2022, Thierry Briançon et l'équipe municipale souhaitent courant janvier 2023 offrir aux habitants et aux acteurs de la commune un moment d'échange et de partage. La date vous sera communiquée très prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Ce sera l'occasion de prendre connaissance des actions menées en 2022 et de vous exposer les projets de l'année à venir.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

## AGENDA

Les événements en 2023 présentés ci-dessous se tiendront sous réserve d'un nombre suffisant de bénévoles. Si vous avez un peu de temps, l'envie de partager des moments de convivialité, participer à la vie du village, amener des idées neuves, n'hésitez pas et venez rejoindre les bénévoles de l'Association « Le Village », même ponctuellement.

Contact : Marjorie Genel 06 95 39 87 56 / [association.levillage@gmail.com](mailto:association.levillage@gmail.com)

### REVUE "MUSIK'ALL STORY" AU K

Dim. 15 janv.

L'Association « Le Village » propose aux habitants (à un tarif préférentiel) de partager une journée exceptionnelle avec déjeuner et revue au cabaret de Tinquieux en compagnie des danseurs, danseuses, meneuse de revue (réservé aux adultes).



### LOTO

Sam. 4 fév à 20h.

Un moment convivial organisé par l'Association « Le Village » à la salle des fêtes de Chaumuzy. Restauration et buvette sur place.

### SORTIE "ADO" A SENSAS

Dim. 5 mars.

Plongez au coeur de vos sens grâce à ce concept inédit à Reims : un parcours de 2 heures à franchir en équipe où vous participez à des ateliers et défis sensoriels, le tout dans l'obscurité la plus totale !

### JEUX DE "PÂQUES"

Dim. 2 avr.

L'Association « Le Village » invite les enfants à décorer le centre de la commune et à venir s'amuser lors d'un après-midi de jeux.

### BROCANTE

Dim. 21 mai.

Un événement incontournable à Ville-en-Tardenois organisé par l'Association « Le Village » et qui remporte toujours un franc succès !

## Votre avis nous intéresse !

Nous sommes à votre écoute et parce que vos avis comptent, nous avons mis en place la boîte à idées.

Pour cela, il suffit d'envoyer un mail pour nous transmettre vos remarques et suggestions.



[communication.vet@yahoo.com](mailto:communication.vet@yahoo.com)

## Suivez l'actualité de votre commune sur le site internet...

Ordres du jour des conseils municipaux, comptes rendus, revue de presse, travaux en cours...

Faites le plein d'infos utiles sur votre commune en consultant le menu et en naviguant parmi les nombreuses rubriques du site internet !

➔ <https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>

... et soyez informé(e)s en temps réel sur Illiwap en téléchargeant gratuitement l'appli !



## NUMEROS UTILES

SAMU : 15

Gendarmerie / Police : 17

Pompiers : 18

Urgence européenne : 112

Violences sur les enfants : 119

Violences conjugales : 3919

Enfants disparus : 116000

Non au harcèlement scolaire : 3020

Maltraitance personnes âgées et handicapées : 3977

Centre anti-poisons : 03 83 22 50 50

Pharmacies de garde : 3237

Numéro vert info COVID-19 :

0 800 130 000

## HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : 03 26 61 82 82

[mairie.villentardenois@wanadoo.fr](mailto:mairie.villentardenois@wanadoo.fr)

<https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>



Commune Ville-en-Tardenois

mardi, jeudi et vendredi : 9H15 / 12H30

mercredi : 14H / 18H

La Poste : 3631

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8H /

11H30

Trésor Public : 03 26 61 81 89

vendredi de 9H à 12H

Retrouvez également toutes les infos diffusées via Illiwap sur le site internet de la commune : <https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>